

COMMISSION PERMANENTE DECISIONNELLE**REUNION DU MERCREDI 1er JUIIN 2022**

Le 1er juin 2022, à 15 heures 30, les membres de **la Commission Permanente**, convoqués par **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**, se sont réunis dans l'hémicycle Jean-Paul de ROCCA SERRA.

La présente réunion se tient sous son format délibérant.

Sont présents :

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse,

Mme et MM. Danielle ANTONINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI et Jean-Martin MONDOLONI.

Sont présents en mode Teams :

**M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse,
Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse,**

Mmes Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Christelle COMBETTE et Julia TIBERI.

Sont absents et représentés :

Mme Véronique ARRIGHI par M. Hyacinthe VANNI, Mme Valérie BOZZI par Mme Christelle COMBETTE, M. Romain COLONNA par Mme Danielle ANTONINI, M. Laurent MARCANGELI par M. Jean-Martin MONDOLONI.

Assistent également à la réunion :

Mme Lauda GUIDICELLI SBRAGGIA, Conseillère exécutive, en charge de la jeunesse, des sports, de l'égalité femmes-hommes, de la vie associative et de l'innovation sociale (Teams),

M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif, Président de l'Agence d'Aménagement Durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse,

Mme Flora MATTEI, Conseillère exécutive, Présidente de l'Office des Transports de la Corse,

M. Gilles GIOVANNANGELI, Conseiller exécutif, Président de l'Office d'Equipement Hydraulique de la Corse,

Mme Antonia LUCIANI, Conseillère exécutive, en charge de la culture, du patrimoine, de l'éducation et de la formation,

La Présidente de l'Assemblée de Corse désigne Mme ANTONINI en qualité de secrétaire de séance et lui demande de procéder à l'appel nominal.

A l'issue, la Présidente MAUPERTUIS observe que le quorum est atteint et ouvre la séance.

RAPPORT 131

Raportu n° 131 : Disignazioni di i raprisintanti di l'Assemblea di Corsica in a Cummissione di a cuntera di i voti di u Cismonte.

Rapport n° 131 : Désignation de représentants de l'Assemblée de Corse au sein de la Commission de recensement des votes de la Haute-Corse.

La Présidente MAUPERTUIS présente le rapport. Il s'agit de désigner un titulaire et un suppléant pour siéger au sein de la commission de recensement des votes de la Haute-Corse dans le cadre des prochaines élections sénatoriales.

M. Joseph SAVELLI est désigné en qualité de titulaire. La désignation du suppléant interviendra à la fin de la présente réunion.

RAPPORT 106

Raportu n° 106 : Sustegnu à a canzona corsa dopu a u covid per via di u « festivale righjunale di a canzona corsa ».

Rapport n° 106 : Soutien à la chanson corse après Covid dans le cadre du « festivale righjunale di a canzona corsa ».

Mme LUCIANI rapporte.

Il est donné lecture par **Mme ANTONINI** du rapport de **la commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux**. Ladite commission a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Présidente MAUPERTUIS lit le rapport de **la commission des Finances et de la Fiscalité**. Un avis favorable a été délivré. Les groupes **Un Soffiu Novu** et **Core In Fronte** n'ont pas participé au vote et le groupe **Avanzemu** était absent.

M. BENEDETTI émet des réserves s'agissant du traitement de l'évènementiel en Corse par la collectivité. Il regrette que la somme allouée - celle-ci dépasse les 250 000 euros - soit consacrée au règlement des cachets des artistes. Il suggère la mise en place d'un comité d'organisation au sein duquel la collectivité serait pleinement impliquée. Néanmoins, il votera en faveur de ce rapport.

Mme TIBERI votera également ce document mais elle constate que certains territoires sont privilégiés - elle cite notamment Aiacciu et l'Isula Rossa - alors que d'autres sont totalement exclus.

M. CAITUCOLI partage les propos de **M. BENEDETTI**. Par ailleurs, il conviendrait que la collectivité manifeste un intérêt en faveur des territoires les plus reculés notamment en période hivernale.

Mme LUCIANI entend les remarques des intervenants. Toutefois, elle était confrontée dans l'immédiat à une alternative :

- déroger au règlement d'aides,
- procéder au toilettage du document.

Elle a opté pour la première solution mais ne manquera pas de réformer prochainement le règlement en cause. Cette réforme permettra d'intégrer les observations avancées dans le cadre de cet échange.

La Présidente MAUPERTUIS met aux voix le rapport dont il s'agit.

M. Jean BIANCUCCI a quitté définitivement la séance et donné pouvoir à **Mme Danielle ANTONINI**.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 109

Raportu n° 109 : Cunvenzione cun l'Uffiziu naziunale di a diffusione artistica : affettazione 2022 è 2023, aghjustu finanziariu è fogliu di strada 2022.

Rapport n° 109 : Convention avec l'Office national de la diffusion artistique (ONDA) : affectation 2022 et 2023, avenant financier et feuille de route 2022.

Le rapport est présenté par **Mme LUCIANI**.

La commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux et la commission des Finances et de la Fiscalité ont donné, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable sans formuler d'observation.

Le rapport est mis aux voix par **la Présidente de l'Assemblée de Corse**.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 125

Raportu n° 125 : Attribuzioni di una suvvenzione di funziunamentu à l'associu « Centru di Fotografia Mediterraniu » pè u so prugrammu d'attività 2022.

Report n° 125 : Attribution d'une subvention à l'association « Centre méditerranéen de la photographie » pour son programme d'activités 2022.

La présentation du rapport est effectuée par **Mme LUCIANI**.

Mme ANTONINI procède à la lecture du rapport de **la commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux**. Un avis favorable a été émis à l'unanimité.

La Présidente de l'Assemblée de Corse donne lecture du rapport de **la commission des Finances et de la Fiscalité**. Celle-ci a délivré un avis favorable. Les groupes **Un Soffiu Novu** et **Core In Fronte** n'ont pas participé au vote et le groupe **Avanzemu** était absent.

M. BENEDETTI dit que l'on atteint dans le cas d'espèce les limites structurelles et fonctionnelles du système associatif. De nombreuses associations perdurent grâce à la seule intervention de subsides de la collectivité, celle-ci les finançant à cent pour cent. Dans ces conditions, il serait souhaitable de conduire une réflexion sur un processus d'intégration au travers d'une étude prospective et de dépasser ainsi le stade de la simple subvention.

Mme LUCIANI indique qu'elle a longuement échangé avec le président de l'association dont il s'agit et qu'il nourrit de fortes inquiétudes sur la transmission et, par conséquent, sur la pérennité à terme de la structure. Cela étant, **la Collectivité de Corse** travaille dès à présent sur la problématique soulevée par **M. BENEDETTI**. Celle-ci touche de nombreuses structures associatives et il y a lieu de s'attacher à trouver des solutions dans les prochaines années pour éviter que certaines d'entre elles ne périssent.

La Présidente MAUPERTUIS souscrit totalement aux propos développés

par les deux intervenants. Elle demande ensuite **aux commissaires** de faire connaître le sens de leurs votes.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 135

Raportu n° 135 : Direzione aghjunta di i siti archeologichi è di i musei - Funziunamentu di a regia di e ricette, tarifficazione.

Rapport n° 135 : Direction adjointe des sites archéologiques et des musées - Fonctionnement de la régie de recettes, tarification.

Mme LUCIANI rapporte.

La commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux et la commission des Finances et de la Fiscalité ont donné, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable à l'unanimité.

M. BENEDETTI fait remarquer que les brochures produites sont de très grande qualité tant d'un point de vue esthétique que scientifique. Paradoxalement, le prix de vente est dérisoire. Un problème subsiste s'agissant des sites. Les lieux de vente doivent être diversifiés et il serait opportun de mutualiser les ventes en cause et d'établir un dispositif permettant de conférer de la flexibilité au stock.

Mme LUCIANI insiste sur la pertinence de la remarque de **M. BENEDETTI**. Elle souligne néanmoins que certains musées ne disposent pas de la surface suffisante pour créer des lieux de vente suffisamment vastes capables d'abriter l'ensemble des collections. Cependant, il est prévu d'aménager des boutiques.

Le rapport est soumis aux suffrages **des commissaires**.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 120

Rapport n° 120 : Cunvinzioni plurianninca relativa à i mezi culligati à l'insignamentu supiriori agriculu ind' u stabilimentu publicu lucali d'insignamentu è di furmazioni prufizionali agricula - CAMPUS AGRICORSICA-SARTÈ - U Rizzanesi.

Rapport n° 120 : Convention pluriannuelle relative aux moyens afférents à l'enseignement supérieur agricole au sein de l'Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) CAMPUS AGRICORSICA-SARTÈ - u Rizzanesi.

Le rapport est présenté par **Mme LUCIANI**.

Mme ANTONINI lit le rapport de **la commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** qui a donné un avis favorable à l'unanimité.

La Présidente MAUPERTUIS lit celui de **la commission des Finances et de la Fiscalité**. **Les commissaires** ont délivré un avis favorable. Les groupes **Un Soffiu Novu** et **Core In Fronte** n'ont pas pris part au vote et le groupe **Avanzemu** était absent.

M. BENEDETTI préconise la mise en place de passerelles avec d'autres formations qui permettrait l'organisation de préparation aux concours administratifs.

M. CAITUCOLI rappelle que le lycée agricole de Sartène a rencontré dans un passé récent de grosses difficultés. Dans cet esprit, il y a lieu de poursuivre les réflexions engagées concernant son fonctionnement. Il serait opportun de créer une école de pastoralisme et de gestion des estives. La connexion avec le lycée agricole de Borgo est indispensable.

Mme NIVAGGIONI insiste sur les grandes difficultés auxquelles les établissements de cette catégorie ont été confrontés dans le domaine de la formation. Un échange entre tous les acteurs est indispensable et elle regrette dans l'immédiat que les organismes spécialisés soient absents. Elle approuve cependant cette initiative qui mérite d'être complétée en y associant les organismes considérés.

Mme LUCIANI souligne que le CPS conserve un rôle fondamental. Néanmoins, il s'agit de financer dans l'immédiat un BTSA. Elle rejoint les propos de **M. BENEDETTI**, l'idée d'instaurer des passerelles lui paraissant judicieuse. En tout état de cause, des dispositions seront proposées en cours d'année pour associer les organismes de formation.

Au terme de cette discussion, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met le rapport aux voix.

M. Paul-Joseph CAITUCOLI est contraint de quitter provisoirement la séance et donne pouvoir à **M. Hyacinthe VANNI**.

Sont absents : MM. Laurent MARCANGELI et Jean-Martin MONDOLONI.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 114

Raportu n° 114 : Cunvinzioni di ricerca è di sviluppu cù u BRGM relativa à a difinizioni d'indicatori piezometrici nantu à a conca di Corsica pà a gistioni di a risorsa in acqua suttarrania - Fasa 2.

Rapport n° 114 : Convention de recherche et développement avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) relative à la définition d'indicateurs piézométriques sur le bassin de Corse pour la gestion de la ressource en eau souterraine - Phase 2.

M. GIOVANNANGELI présente le rapport.

Il est donné lecture du rapport de **la commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** par **Mme NIVAGGIONI**. Elle indique que l'avis est favorable. Le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé au vote.

Le rapport de **la commission des Finances et de la Fiscalité** est lu par **la Présidente MAUPERTUIS**. Un avis favorable a été émis. Les groupes **Un Soffiu Novu** et **Core In Fronte** n'ont pas participé au vote et le groupe **Avanzemu** était absent.

Une discussion a lieu entre **MM. GIOVANNANGELI** et **BENEDETTI**. Le premier apporte des éclairages sur la question formulée en commission par le second. Ce dernier demeure sceptique sur le contenu de la réponse délivrée par **le Conseiller exécutif**.

Le rapport est mis aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 121

Rapportu n° 121 : Rapportu d'infurmazione nantu à a creazione di un bugettu participativu ghjuventù corsa.

Rapport n° 121 : Rapport d'information sur la mise en place d'un budget participatif jeunesse corse/ghjuventù corsa.

Un problème d'écho dans la transmission survient durant la présentation du rapport par **Mme GUIDICELLI SBRAGGIA**. L'examen du dossier est reporté.

RAPPORT 117

Rapportu n° 117 : Cessione gratisi di una parcella nantu à u territoriu d'Altiani, à ghjuvure di l'ODARC.

Rapport n° 117 : Cession à titre gratuit d'une parcelle située sur le territoire d'Altiani, au profit de l'ODARC.

La présentation du rapport est effectuée par **M. PAOLINI**.

La commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement n'a pas formulé d'observation et a donné un avis favorable.

M. BENEDETTI s'interroge sur l'origine du propriétaire. Il s'agit, selon lui, de biens d'Etat dont disposait la SOMIVAC et qui ont donné lieu à un transfert à **la Collectivité de Corse**.

M. PAOLINI, après avoir consulté les services, confirme que la parcelle en cause appartient à la commune d'Altiani.

Le rapport est soumis aux suffrages **des commissaires** par **la Présidente de l'Assemblée de Corse**.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 118

Raportu n° 118 : Rigularizzazione fundiaria nantu à a cumuna di A Porta.
Rapport n° 118 : Régularisation foncière située sur la commune d'A Porta.

M. PAOLINI présente le rapport.

La commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement ainsi que la commission des Finances et de la Fiscalité ont délivré, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable sans formuler d'observation.

Le rapport est mis aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 119

Raportu n° 119 : Rigularizzazione di prese nantu à e cumune di Belgudè è di Palasca.

Rapport n° 119 : Régularisation d'emprises sur les communes de Belgudè et Palasca.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement ainsi que **la commission des Finances et de la Fiscalité** ont délivré, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable sans formuler d'observation.

La Présidente MAUPERTUIS met aux voix le rapport.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 121

Raportu n^u 121 : Raportu d'infurmazione nantu à a creazione di un bugettu participativu ghjuventù corsa.

Rapport n° 121 : Rapport d'information sur la mise en place d'un budget participatif jeunesse corse/ghjuventù corsa.

Mme GUIDICELLI SGRAGGIA présente le rapport.

Mme ANTONINI donne lecture du rapport de **la commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux**. Cette dernière a donné un avis favorable. Le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé au vote et le groupe **Avanzemu** était absent.

La commission des Finances et de la Fiscalité a délivré un avis favorable.

L'instance de suivi est composée de **Mmes et MM. François SORBA, Santa DUVAL, Saveriu LUCIANI et Marie-Claude BRANCA.**

Le rapport est mis aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 128

Rapportu n^u 128 : Cunvinzioni cù a Fidirazioni Francesa d'Atletisimu è a Liga corsa d'atletisimu in quantu à l'accolta di squatri d'atletisimu di Francia è à u sviluppu di l'atletisimu in Corsica.

Rapport n^o 128 : Convention avec la Fédération Française d'Athlétisme et la Ligue corse d'athlétisme pour l'accueil des équipes de France d'athlétisme et le développement de l'athlétisme en Corse.

Le rapport est présenté par **Mme GUIDICELLI SGRAGGIA.**

Le rapport de la **commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** est lu par **Mme ANTONINI**. Les **commissaires** ont donné un avis favorable. Les groupes **Un Soffiu Novu, Avanzemu** et **Core In Fronte** n'ont pas participé au vote.

La commission des Finances et de la Fiscalité a délivré un avis favorable.

Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS rencontre des difficultés de connexion. Elle donne pouvoir à **Mme Nadine NIVAGGIONI**.

La Présidente de l'Assemblée de Corse met aux voix le rapport.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 134

Raportu n° 134 : Cunvinzioni di cuuparazioni trà Polu Impiegu è a Cullittività di Corsica par l'insirzioni prufizionali di i disimpiigati.

Rapport n° 134 : Convention de coopération entre Pôle Emploi et la Collectivité de Corse pour l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.

Mme GUIDICELLI SGRAGGIA présente le rapport.

Mme ANTONINI lit le rapport de la commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux qui a donné un avis favorable. Les groupes Un Soffiu Novu, Avanzemu et Core In Fronte n'ont pas participé au vote.

La Présidente MAUPERTUIS donne lecture du rapport de la commission des Finances et de la Fiscalité qui a délivré un avis favorable. Les groupes Un Soffiu Novu et Core In Fronte n'ont pas participé au vote et le groupe Avanzemu était absent.

Le rapport est mis aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 139

Raportu n° 139 : Approvu di a Cunvenzione anninca d'ugettivi è di mezi rilativa à i « Parcours Impiegu Cumpetenzze » è à l'Inserzione per via di l'Attività economica pè a Corsica in u 2022.

Rapport n° 139 : Approbation de la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens relative aux « Parcours Emploi Compétences » et à l'Insertion par l'Activité Economique pour la Corse en 2022.

Il est présenté par **Mme GUIDICELLI SGRAGGIA**.

La commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux dont le contenu du rapport est lu par **Mme ANTONINI**, a donné un avis favorable. Les groupes **Un Soffiu Novu**, **Avanzemu** et **Core In Fronte** n'ont pas participé au vote.

La commission des Finances et de la Fiscalité a délivré un avis favorable.

La Présidente MAUPERTUIS met le rapport aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 122

Raportu n° 122 : Partecipazione di a Cullettività di Corsica à l'avenimentu « Territorii di Dumane » à u Palazzu di i Cunngrèssi d'Aiacciu u 30 di ghjugnu è u primu di lugliu di u 2022.

Rapport n° 122 : Participation de la Collectivité de Corse à l'événement « Territorii di Dumane » au Palais des Congrès d'Aiacciu le 30 juin et le 1er juillet 2022.

M. PAOLINI présente le rapport.

Un avis favorable a été émis par **la commission des Finances et de la Fiscalité**.

M. BENEDETTI s'étonne du choix du lieu. Il observe qu'Ajaccio est systématiquement retenu s'agissant de cette catégorie de manifestations au prétexte que la ville abrite le Palais des Congrès. Une réflexion doit être menée en amont pour éviter cette concentration systématique.

M. PAOLINI partage le propos du précédent intervenant.

Le rapport est mis aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 138

Raportu n° 138 : Alienazione di veiculi è materiali rutulanti di a Cullettività di Corsica.

Rapport n° 138 : Aliénation des véhicules et matériels roulants de la Collectivité de Corse.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La commission des Finances et de la Fiscalité a émis un avis favorable.

M. BENEDETTI demande si l'administration a la possibilité d'introduire une clause léonine pour conférer une priorité d'acquisition à l'agent qui utilisait le matériel aliéné. Une telle disposition permettrait, en outre, d'assurer un meilleur entretien des véhicules par les fonctionnaires.

M. PAOLINI, après avoir pris l'attache des services, précise que les véhicules en cause sont anciens et dégradés. En substance, le dispositif suggéré est illégal.

La Présidente MAUPERTUIS met aux voix le rapport.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

M. Paul-Joseph CAITUCOLI est présent en séance.

RAPPORT 123

Rapport n° 123 : Adisioni à l'associu « Club urbanisimu di i sistemi d'infurmazioni - Impresa Architettura - Club URBA-EA ».

Rapport n° 123 : Adhésion à l'association « Club urbanisme des systèmes d'information - Entreprise architecture - Club URBA-EA ».

M. PAOLINI présente le rapport.

La commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un avis

favorable.

Le rapport considéré est mis aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 124

Raportu n^u 124 : Finanziamentu di a campagna d'estate di i fochi di furesta in u 2022.

Rapport n^o 124 : Financement de la campagne estivale feux de forêts 2022.

M. PAOLINI rapporte.

La commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a délivré un avis favorable.

M. BENEDETTI constate une symétrie parfaite s'agissant du montant des subventions allouées aux deux services d'incendie et de secours. Cet état de fait l'interpelle, les risques n'étant pas similaires entre les deux territoires.

M. MONDOLONI évoque une dysmétrie. Il observe effectivement une extrême dépendance des établissements par rapport à l'Etat dont les financements atteignent voire dépassent 80%. Il y a lieu de prendre cette variable en considération dès lors que la collectivité peut être amenée à solliciter l'exercice de cette compétence dans le cadre des prochaines discussions avec le Gouvernement sur l'autonomie.

M. PAOLINI rappelle que le dispositif est actuellement conçu par l'Etat dont la vision demeure départementale. Il suggère de conduire une réflexion portant sur un redéploiement plus rationnel dès lors que l'enveloppe sera affectée à **la Collectivité de Corse**.

Il est conscient par ailleurs de la participation importante de l'Etat dans l'immédiat. Cette situation évoluera à l'avenir.

La Présidente de l'Assemblée de Corse met le rapport aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

La connexion a été rétablie avec **Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS**.

RAPPORT 140

Rapport n° 140 : Pianu di finanziamentu relativu à u programma di compra di materiali specifichi à ghjuvure di i zappadori furestaghji à titulu di l'eserciziu 2022.

Rapport n° 140 : Plan de financement relatif au programme d'acquisition de matériels spécifiques destinés aux forestiers sapeurs au titre de l'exercice 2022.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a délivré un avis favorable. Les groupes **Un Soffiu Novu** et **Core In Fronte** n'ont pas participé au vote et **le groupe Avanzemu** était absent.

La commission des Finances et de la Fiscalité a émis un avis favorable.

M. BENEDETTI manifeste son désaccord sur le choix du prestataire, dans le cas d'espèce l'UGAP, et regrette que la collectivité n'ait pas fait le choix de promouvoir l'économie circulaire. Des efforts substantiels doivent être accomplis en ce sens.

M. PAOLINI dit qu'un débat sur cette question pourrait être tenu lors de la session qui débute demain.

M. VANNI, en sa qualité de **Président du SIS de la Haute-Corse**, apportera des éléments de réponse à **M. BENEDETTI** lors du prochain conseil d'administration de l'établissement.

Le rapport est mis aux voix par **la Présidente MAUPERTUIS**.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 126

Rapport n° 126 : Mudifica di u tavulellu di l'effettivi di a Cullettività di Corsica (Parsunali aggiunti tecnici tarritorialli di i stabilimenti d'insignamentu).

Rapport n° 126 : Modification du tableau des effectifs de la Collectivité de Corse (personnels Adjoints Techniques Territoriaux des Etablissements d'Enseignement - ATTEE).

M. PAOLINI présente le rapport.

La commission des Finances et de la Fiscalité a donné un avis favorable.

Le rapport est soumis au vote **des commissaires**.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 127

Raportu n^u 127 : Rigulamentu di u tempu di travaddu : riportu di a data limita d'utilizazioni di i ghjorni di cunghedii anninchi à titulu di l'annu scorsu ancu à piddà.

Rapport n^o 127 : Règlement du temps de travail : report de la date limite d'utilisation des reliquats de congés annuels acquis au titre de l'année précédente.

M. PAOLINI rapporte.

La commission des Finances et de la Fiscalité a émis un avis favorable.

M. BENEDETTI formule des critiques à l'encontre de la rédaction du rapport. Il s'étonne également de ce que les agents nouvellement recrutés disposent de la possibilité de déposer des congés dès la première année d'activité.

M. PAOLINI, appuyé en cela par **le directeur général des services**, indique que cette disposition existe au sein de la fonction publique. Il précise que les reports de congés peuvent intervenir jusqu'en avril de l'année suivante. Lors de la pandémie de Covid 19, cette possibilité a été étendue jusqu'au mois de septembre avec une période transitoire allant au 30 juin pour la présente année.

La Présidente de l'Assemblée de Corse met le rapport aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 129

Rapport n° 129 : Prulungamentu di i missi à dispusizioni contru à rimborsu di parsunali di a Cullittività di Corsica pressu à u Sindicatu Mistu di u Gran Situ di i Sanguinari è di a Parata.

Rapport n° 129 : Renouvellement des mises à disposition contre remboursement de personnels de la Collectivité de Corse auprès du Syndicat Mixte du Grand Site des Iles Sanguinaires et de la Pointe de la Parata.

M. PAOLINI présente le rapport.

Un avis favorable a été délivré par la **commission des Finances et de la Fiscalité**.

Mmes Danielle ANTONINI et **Christelle COMBETTE** ne prennent pas part au vote.

Le rapport est mis aux voix par la **Présidente MAUPERTUIS**.

Sont absents : **Mme et MM. Valérie BOZZI, Romain COLONNA et Laurent MARCANGELI**.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 10
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 132

Rapport n° 132 : Mudifica di u tavulellu di l'effettivi di a Cullettività di Corsica (creazione è suppressione d'impieghi).

Rapport n° 132 : Modification du tableau des effectifs de la Collectivité de Corse (création et suppression de postes).

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La commission des Finances et de la Fiscalité a émis un avis favorable.

M. BENEDETTI admet que le document est plus explicite que celui présenté lors d'une précédente commission sur la même thématique. Néanmoins, il constate que les créations de postes sont toujours très nombreuses.

M. PAOLINI et le **directeur général des services** mettent en évidence les progrès accomplis en la matière.

La Présidente de l'Assemblée de Corse précise que quatre postes sont prévus pour le **secrétariat général de l'Assemblée de Corse**. Des mutations sont intervenues alors que les services ainsi que le cabinet connaissent un surcroît d'activité. Ainsi, le cabinet demeure encore en sous-effectif dans l'immédiat. Elle évoque également la demande de poste présentée pour renforcer le **comité d'Evaluation des Politiques Publiques**.

M. BENEDETTI en prend acte. Il estime néanmoins que l'examen d'un tel rapport doit intervenir en assemblée délibérante et qu'il est indispensable d'élaborer un nouvel organigramme.

La Présidente MAUPERTUIS juge préférable de faire examiner les affaires relatives au personnel par **la Commission Permanente**. Elle considère qu'il y a dans cette pratique un gage de transparence.

Au terme de son intervention, elle met le rapport aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 133

Rapportu n° 133 : Mudificazione di u dispositivu « Medaglie d'onore di u travagliu » da primia u serviziu resu « A PR.O.V.A », A Prima d'Onore per Valurizà l'Anzianità .

Rapport n° 133 : Modification du dispositif « Médailles d'honneur du travail » en gratification pour service rendu « A PR.O.V.A », A Prima d'Onore per Valurizà l'Anzianità.

M. PAOLINI rapporte.

La commission des Finances et de la Fiscalité a délivré un avis favorable.

M. BENEDETTI procède à un rappel historique concernant cette décoration. Il souligne nonobstant que la formule proposée ne lui convient pas.

Le rapport est mis aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph

CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

S'est abstenu : M. Paul-Félix BENEDETTI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 1
NP : 0**

RAPPORT 107

**Raportu n° 107 : Cunvinzioni relativa à i travagli di criazioni di un accessu pidunali à u parcheghju Charles Ornano da u corsu Napuliò.
Rapport n° 107 : Convention relative aux travaux de création d'un accès piéton au parking Charles Ornano depuis le cours Napoléon.**

Mme MATTEI présente le rapport.

La commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un avis favorable. Le groupe Un Soffiu Novu n'a pas participé au vote.

M. Laurent MARCANGELI ne prend pas part au vote.

La Présidente de l'Assemblée de Corse sollicite les suffrages des commissaires.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0**

NP : 0

RAPPORT 108

Raportu n° 108 : Aghjustu n° 1 à u cuntrattu di cuncessione di u portu di cummerciu di l'Isula trà a Cullettività di Corsica è a Camera di Cummerciu è d'Industria di Corsica.

Rapport n° 108 : Avenant n° 1 au contrat de concession du port de commerce de l'Isula entre la Collectivité de Corse et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse.

Le rapport est présenté par **Mme MATTEI**.

La commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a délivré un avis favorable. Le groupe Un Soffiu Novu n'a pas participé au vote.

Le rapport est mis aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

Mme Nadine NIVAGGIONI donne pouvoir à M. Paul-Joseph CAITUCOLI jusqu'à la fin de la présente réunion.

RAPPORT 115

Raportu n° 115 : Aghjustu nu 4 à u cuntrattu di cuncessione di l'aeruportu di Bastia-Puretta trà a Cullettività di Corsica è a Camera di Cummerciu è d'Industria di Corsica.

Rapport n° 115 : Avenant n° 4 au contrat de concession de l'aéroport de

Bastia-Puretta entre la Collectivité de Corse et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse.

Mme MATTEI rapporte.

La commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un avis favorable. Le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé au vote.

Le rapport est mis aux voix par **la Présidente MAUPERTUIS**.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

Mme Danielle ANTONINI donne pouvoir à **M. Paul-Joseph CAITUCOLI** jusqu'à la fin de la réunion.

M. Jean BIANCUCCI donne pouvoir à **Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS**.

M. Romain COLONNA donne également pouvoir à **Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS**.

RAPPORT 136

Rapportu n° 136 : Riduzione di e base finanzevule di quattru operazione cofinanziate à titulu di u Prugrammu Eccezzionale d'Investimentu (PEI).
Rapport n° 136 : Réductions d'assiettes de quatre opérations

cofinancées au titre du Programme Exceptionnel d'Investissement (PEI).

Mme MATTEI présente le rapport.

Le rapport de **la commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** est lu par **M. CAITUCOLI**. Celle-ci a délivré un avis favorable. Les groupes **Un Soffiu Novu** et **Avanzemu** n'ont pas participé au vote.

La commission des Finances et de la Fiscalité a donné un avis favorable.

M. BENEDETTI prend acte de la réduction d'assiette. Il observe cependant une absence de visibilité sur les opérations préprogrammées portant sur le Programme Exceptionnel d'Investissement et suggère le redéploiement de certains montants. Dans cette perspective, il y a lieu de tenir une réunion en préfecture.

Mme MATTEI fait part de son accord.

La Présidente MAUPERTUIS met le rapport aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 137

Raportu n° 137 : Mudificazioni di u regulamentu tarritoriali di i trasporti sculari.

Rapport n° 137 : Modification du règlement territorial des transports scolaires.

Mme MATTEI procède à la présentation du rapport et précise que **le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse** a émis un avis favorable sur ce document.

La commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un avis favorable. Le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé au vote.

La commission des Finances et de la Fiscalité a délivré un avis favorable.

M. BENEDETTI préconise de lever les clauses restrictives pour maintenir certaines lignes dans le rural. Dans cet esprit, le cadre général ne doit pas être figé.

M. VANNI partage l'avis de **M. BENEDETTI** et dit qu'il convient de ne pénaliser personne.

M. CAITUCOLI évoque le dispositif mis en place dans l'ancien Département de la Corse-du-Sud associant le transport de passagers avec le transport scolaire. La mise en place d'un plan de mobilité rurale est également indispensable.

Mme MATTEI répond aux intervenants.

Le rapport est mis aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

M. VANNI préside la séance en lieu et place de **la Présidente MAUPERTUIS**. Cette dernière lui donne pouvoir pour voter sur les deux dossiers suivants.

Mme Danielle ANTONINI donne pouvoir à **Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS**.

RAPPORT 142

Rapport n° 142 : Scelta di u modu di gistioni di u portu di pesca è di scialu Tino Rossi in Aiacciu.

Rapport n° 142 : Choix du mode de gestion du port de pêche et plaisance Tino Rossi à Aiacciu.

Le rapport est présenté par **Mme MATTEI**.

La commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a émis un avis favorable. Le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé au vote.

M. VANNI met aux voix le rapport.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

Se sont abstenus : Mmes et MM Valérie BOZZI, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI et Jean-Martin MONDOLONI.

**POUR : 10
CONTRE : 0
ABS. : 4
NP : 0**

Mme Danielle ANTONINI donne pouvoir à **M. Paul-Joseph CAITUCOLI**.

RAPPORT 131

Raportu n° 131 : Disignazioni di i raprisintanti di l'Assemblea di Corsica in a Cummissione di a cuntera di i voti di u Cismonte.

Rapport n° 131 : Désignation de représentants de l'Assemblée de Corse au sein de la Commission de recensement des votes de la Haute-Corse.

M. VANNI rappelle qu'il y a lieu de désigner également un suppléant pour siéger au sein de la commission de recensement des votes de la Haute-Corse dans le cadre des prochaines élections sénatoriales, **M. Joseph SAVELLI** ayant été désigné en qualité de titulaire en début de séance.

Mme Anna Maria COLOMBANI est retenue comme suppléante.

Ces désignations sont approuvées à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

Il est 18 heures 35 et **M. VANNI**, **Vice-président de l'Assemblée de Corse** lève la séance.

Fait à Aiacciu, le 1er juin 2022

La Présidente de l'Assemblée de Corse

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

